

NATIONS UNIES

COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AMERIQUE LATINE
ET LES CARAIBES - CEPALC



Distr.
LIMITEE

LC/L.495 (PLEN.20/2)
7 février 1989

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

Comité plénier
Vingtième session
Siège de l'Organisation des Nations Unies
New York, 30 et 31 mars 1989

ORDRE DU JOUR ANNOTE

I. Ordre du jour provisoire

II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire
3. Préparation de la nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement
4. Evolution des économies de la région depuis la vingt-deuxième session de la CEPALC:* principaux faits nouveaux
5. Divers
6. Adoption du rapport final

* Rio de Janeiro, Brésil, 20-27 avril 1988.

II. ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du Bureau

En exécution de l'Article 16 du Règlement intérieur de la CEPALC, au début de chaque session, la Commission élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur. Pour les réunions du Comité plénier qui sont tenues entre chaque session de la Commission au siège de New York, le Bureau élu la session précédente est généralement reconduit dans ses fonctions. En l'occurrence, le Bureau de la vingt-deuxième session était le suivant:

Présidence:	Brésil
Première vice-présidence:	Trinité-et-Tobago
Deuxième vice-présidence:	Espagne
Troisième vice-présidence:	Cuba
Quatrième vice-présidence:	Chili
Rapporteur:	Costa Rica

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

Il incombe aux délégués d'examiner et d'adopter l'ordre du jour élaboré par la Secrétariat et soumis pour examen dans le présent document. Conformément aux normes réglementaires, les délégués pourront formuler les commentaires et apporter les amendements qu'ils estimeront pertinents.

3. Préparation de la nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

En exécution des recommandations de la résolution 498(XXII) de la Commission, le Secrétariat a élaboré le document LC/L.494(PLEN.20/4) concernant la préparation d'une nouvelle stratégie internationale du développement.

Ce document contient également des éléments d'appréciation susceptibles de contribuer au débat qui aura lieu au sein de la réunion sur la portée et le contenu de la nouvelle SID. Il faut rappeler, à cet égard, qu'à sa quarante-troisième session l'Assemblée générale a adopté la résolution 43/182, qui porte création d'un comité spécial plénier et met en marche les mécanismes institutionnels en vue de la préparation d'une nouvelle stratégie internationale du développement.

4. Evolution des économies de la région depuis la vingt-deuxième session de la CEPALC: principaux faits nouveaux

Dans le cadre des débats sur ce point de l'ordre du jour, pour lequel le Secrétariat a élaboré le document IC/L.492, les délégués analyseront les principaux faits nouveaux ayant exercé une influence sur l'évolution des économies de l'Amérique latine et des Caraïbes en 1988 et leurs éventuelles répercussions sur le développement économique futur de ces pays. Conformément aux dispositions de la résolution 492(XXII) de la CEPALC, les participants examineront les tendances récentes en matière d'endettement extérieur régional, tant dans les pays débiteurs que créanciers.

5. Divers

Dans l'examen de ce point de l'ordre du jour, les délégués pourront proposer à la réunion l'étude d'autres questions qu'ils estimeront pertinentes.

6. Adoption du rapport final

Après sa présentation par le rapporteur, le rapport final de la réunion sera soumis à l'approbation des représentants des Etats membres.